

Mobilisons-nous contre la barbarie de l'Aïd, la fête musulmane de l'égorgement

écrit par Louise Langlois | 11 mai 2018



CHRONIQUES QUOTIDIENNES DE L'ISLAMISATION N°20

Au mois d'août 2018, au nom de principes moyenâgeux, des centaines de milliers d'animaux vont être égorgés en France selon le rite islamique de l'abattage halal pour la fête musulmane de l'Aïd.

L'abattage halal représente une véritable cruauté envers les animaux, un risque sanitaire pour notre société et une source de financement occulte au profit des mosquées. Ce rituel islamique est contraire aux règles françaises et européennes qui prévoient un étourdissement préalable de l'animal au sein des abattoirs.

Certains grands abattoirs musulmans situés notamment en Ile de France se réjouissent déjà de l'arrivée de cette fête de l'Aïd qui représentera une manne financière, une des plus grosses sources annuelles de revenus pour ces abattoirs.

A l'exemple de l'abattoir de Bondy (93) ou de l'abattoir de

Gennevilliers (92) qui proposent déjà de réserver son mouton en ligne et qui confirment que les animaux sont abattus **sans procéder à l'électronarcose (étourdissement afin d'anesthésie)**. **Si vous souhaitez manifester votre désaccord avec les pratiques barbares de ces abattoirs, voici leurs coordonnées :**

1) **Abattoir de Bondy :**

5, Chemin Latéral, 93140 Bondy

Tél : 01 48 02 41 23

Email : contact@abattoirdebondy.com

<https://www.abattoirdebondy.com/>

2) **Abattoir Dajaj-Hallal de Gennevilliers :**

13, Rue de l'Industrie, 92230 Gennevilliers

Tel : [01 47 98 03 02](tel:0147980302)

Brigitte Bardot s'est déjà indignée à de nombreuses reprises contre ces pratiques de l'abattage rituel, notamment dans une magnifique lettre intitulée « Miséricorde » et publiée en 2017.

L'Association Vigilance Halal milite également pour une charte consommateurs en faveur de nos bouchers traditionnels à travers le réseau « *Suivez Le Coq* » : <https://www.suivezlecoq.fr/>

Les Français ne doivent plus rester silencieux face à la barbarie de l'abattage halal, nous devons sensibiliser nos

parlementaires, nos élus, nos syndicats alimentaires, nos supermarchés, nos bouchers de proximité et tous les citoyens pour que la législation française interdise définitivement ce massacre envers les bêtes.